

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE *et vous !*

**BIEN MANGER,
MOINS GASPILLER !**

Rendez-vous

TOUS À LA FÊTE
DE LA VILLE !

On vous dit tout

ZOOM SUR
LE BUDGET 2025

C'est à vous

LES PROCHAINES ACTIONS
VILLE SOLIDAIRE



PAVECO
Aménagement

**Spécialiste de l'aménagement urbain
et paysager en pierre naturelle et béton**



Tél. : 01 39 70 43 01

11 rue Panhard et Levassor - ZA des Cettons
78570 CHANTELOUP LES VIGNES

www.paveco.eu



RÉGIE PUBLICITAIRE
DU MAGAZINE INFOLOUP

*Commerçants,
artisans,
entrepreneurs,
vous souhaitez faire
connaître votre activité ?*

Pour tout conseil ou réservation
de votre espace publicitaire : Pascal GAUTHIER

06 80 71 07 07

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent
l'économie circulaire et de proximité
favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont
engagés dans le développement durable
par l'optimisation des ressources qui
lui sont confiées.

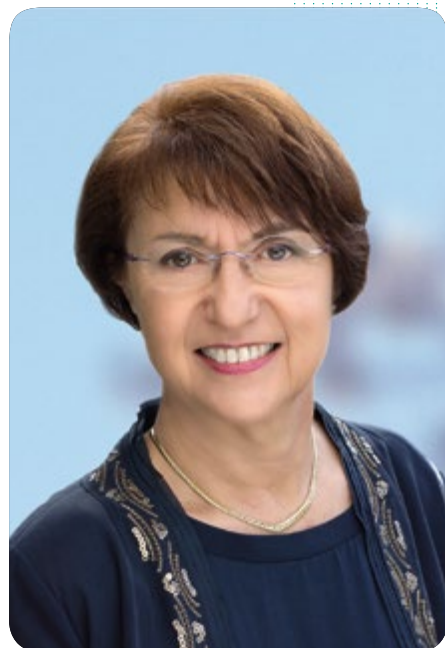
La protection des écosystèmes, les
économies d'énergie, la réduction des
consommations d'eau, tels sont les
objectifs et les ambitions de la SEFO.

<https://aqualia-eau.com>

 **aqualia** |  **sefo**
Votre compagnie des eaux

MAINTENIR LE CAP ET INVESTIR pour l'avenir des Chantelouvais

Ce budget 2025 est aussi une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat : aucune hausse des impôts n'est prévue cette année.



Chères Chantelouvaises,
chers Chantelouvais,

Le 9 avril dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité notre feuille de route budgétaire pour 2025, reflet du sérieux et de la cohérence de ce budget. Celui-ci a été bâti dans un contexte que chacun connaît : incertitudes économiques, tensions politiques à l'échelle nationale, contraintes budgétaires croissantes.

Mais à Chanteloup-les-Vignes, nous avons fait le choix de ne pas nous laisser freiner. Bien au contraire, nous faisons le pari de l'avenir, en donnant à notre jeunesse les moyens de ses ambitions, à la hauteur des rêves que nous avons collectivement dessinés pour elle.

Et quelle plus belle illustration que le lancement tant attendu de la Cité éducative Simone Veil ? Ce projet structurant, porté

avec conviction depuis plusieurs années, entre enfin dans sa phase concrète. Les premiers travaux débuteront dès la rentrée de septembre, précédés d'une grande cérémonie de pose de la première pierre cet été. Tous les Chantelouvais y seront conviés, pour vivre ensemble ce moment fort, porteur d'espoir et d'engagement pour l'avenir. Ce campus éducatif n'est pas un équipement de plus : c'est une promesse tenue, un outil pour l'égalité des chances, un pilier pour la réussite de tous nos enfants.

Ce budget 2025 est aussi une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat : aucune hausse des impôts n'est prévue cette année. Ce choix fort est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement exemplaire de nos services municipaux. Chaque direction a su analyser ses dépenses, innover, s'adapter pour préserver un service public de grande qualité, accessible et efficace.

Les projets avancent, les idées prennent forme, les engagements deviennent réalité. 2025 ne sera pas une année d'attente, mais une année de réalisations concrètes. Comme toujours, nous veillerons à vous associer à chaque étape, dans un esprit de transparence et de proximité fidèle à l'identité de Chanteloup-les-Vignes.

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines



SOMMAIRE

MAI-JUIN 2025

N°63

INFOLOUP ET VOUS ! magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou
Rédacteur en chef : Kévin Lelong
Rédaction & création graphique : service communication
Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr
Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, GPSEO,
Adobe Stock, Freepik, (sauf mention contraire)
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Tirage : 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : Avril 2025

Si vous ne recevez pas l'*Infoloup et vous !* dans votre
boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par
téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail :
communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les
équipements de la ville.

- Restez connectés*
- chanteloup-les-vignes.fr
 - facebook.com/chantelouplouvignes
 - x.com/ChanteloupLV
 - newsletter e-loup
 - phenix.clv
 - chanteloupeunes

5

RENDEZ-VOUS

- 5 - L'APAJH « CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP »
- 6 - LA BROCANTE S'INSTALLE AU PARC CHAMPEAU !
- 7 - CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES

C'EST À VOUS

- 8 - REPORTAGE
- 10 - FESTIVAL BAZ'ART CITÉ
- 11 - SENIORS
- 17 - VILLE SOLIDAIRE

12

VOUS Y ÉTIEZ

14

ON VOUS DIT TOUT !
TENIR LE CAP,
AVEC LUCIDITÉ ET ENGAGEMENT

18

VOTRE PLANÈTE
& VOUS !

19

EMBELLIR
POUR VOUS !
RÉSIDENCE ELLIPSE :
DÉBUT D'UN CHANTIER
TRÈS ATTENDU

VOTRE TERRITOIRE

20

& VOUS
20 - UNE VILLE QUI SE TRANSFORME,
DES EMPLOIS À LA CLÉ !
21 - LE BUDGET 2025 DU DÉPARTEMENT

22

TRIBUNE
LIBRE

23

AGENDA

VOS ÉLUS

vous reçoivent

SANS RENDEZ-VOUS

de 10h à 12h / en Mairie

Renseignements 01 34 01 10 50

Samedi 17 mai

Permanence Maire

Samedi 14 juin

Permanence Maire-adjoint

Samedi 28 juin

Permanence Maire



L'APAJH « Changer le regard sur le handicap »

Jeudi 10 avril, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de Chanteloup-les-Vignes célébrait ses 20 ans. Pour l'occasion, la structure de la Fédération APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) Yvelines organisait une journée portes ouvertes dédiée à la sensibilisation au handicap. Infoloup & vous était présent à cette journée.



Situé dans la zone des Cettons, rue Panhard Levassor, le SAVS de Chanteloup-les-Vignes est destiné aux personnes présentant un handicap qui les empêche provisoirement de réaliser seules leurs objectifs de vie au quotidien. Il a pour but de les aider à développer leur autonomie et de les accompagner dans les domaines suivants : vie sociale, accès et maintien des droits, démarches administratives, aide à la gestion budgétaire, accès et maintien dans l'emploi, logement, santé, liens familiaux, soutien à la parentalité. Il accompagne trente personnes, dans les locaux du service et sur leurs lieux de vie.

Le jeudi 10 avril, la structure chantelouvaise a ouvert ses portes offrant aux habitants une immersion dans le

quotidien des personnes en situation de handicap. À travers des ateliers interactifs et des mises en situation, les chantelouvaux ont pu expérimenter les difficultés liées au handicap. « Cette journée est une occasion unique de comprendre les obstacles quotidiens, mais aussi de changer notre regard sur le handicap », explique Audrey Gonnessa, Directrice du pôle d'accompagnement et de soin de l'APAJH. Des parcours simulant les défis d'accessibilité ont particulièrement marqué les participants, renforçant l'importance d'une société inclusive.

Au-delà des handicaps, des talents

L'événement a également permis de célébrer les réussites des personnes accompagnées par l'association. Expositions artistiques, démonstrations sportives et spectacles ont mis en lumière leurs compétences. « Il est essentiel de montrer que ces personnes ne se définissent pas uniquement par leur handicap, mais par leurs talents et leur rôle actif dans la société », souligne Audrey Gonnessa.

« Nous avons un lien fort avec la mairie, qui soutient nos initiatives », se réjouit la membre de l'APAJH. Ce soutien facilite des projets comme cette journée, démontrant que la solidarité locale peut être un moteur d'inclusion.

Promulguée il y a vingt ans, la loi du 11 février 2005 promettait un tournant décisif pour les droits des personnes handicapées. Elle consacrait notamment le principe d'égalité des chances, de participation et de citoyenneté. Pour Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, cette loi représentait bien plus qu'un texte juridique : « Il était question non pas de faire une loi de plus, mais de proposer un nouveau projet de société ». Pourtant, deux décennies plus tard, il constate que « la mise en œuvre n'est malheureusement pas totale aujourd'hui ». Si des avancées notables ont été réalisées, notamment dans la scolarisation et l'accessibilité physique des lieux publics, trop de personnes restent encore exclues des droits fondamentaux inscrits dans cette loi.

L'APAJH ne se contente pas de plaider ; elle agit sur le terrain grâce à ses 700 établissements et services répartis sur tout le territoire français. Par exemple, dans ses centres d'accueil, l'association organise des simulations d'élections pour sensibiliser les bénéficiaires au droit de vote et renforcer leur citoyenneté. En parallèle, elle travaille avec d'autres associations et institutions pour garantir un parcours adapté à chaque individu. « L'idée n'est pas de garder les personnes à l'APAJH toute leur vie, mais qu'elles soient à la bonne place au bon moment », insiste Audrey Gonnessa.

LE CHIFFRE DU MOIS

0%

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière et de continuer à protéger le pouvoir d'achat des Chantelouvaux.



CHANGEMENTS À VENIR sur vos lignes de bus !

Depuis le 28 avril 2025, des modifications sont mises en place pour améliorer votre confort et vos trajets :

- Ligne 2 (Chanteloup - Chambourcy) :

Fréquence renforcée en heures de pointe (toutes les 8 min), de 7h à 9h le matin et de 14h30 à 17h l'après-midi (toutes les 10 min).

- Ligne 3 (Saint-Exupéry - La Coudraie) :

Quatre bus articulés supplémentaires pour plus d'espace à bord et un trajet plus agréable.

Retrouvez les nouveaux horaires sur vos applications de mobilité habituelles.

À noter !



80 ans après la Seconde Guerre mondiale, la France commémore cet événement, et Chanteloup aussi. Vous avez rendez-vous le 8 mai devant la mairie à 10h45 pour rejoindre le cortège qui vous mènera directement au cimetière de Chanteloup-les-Vignes afin d'assister au dépôt de gerbes. Pour clôturer la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en mairie.



TRAIL DE L'HAUTIL

votre dossard vous attend !

Dimanche 14 juin, les villes d'Andrésey, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt organisent la 3^e édition du Trail dans la forêt de l'Hautil !

2 COURSES AU PROGRAMME :

- **Trail de 13 km** pour les passionnés, ouvert à partir de 16 ans. Départ à 9h.
- **Trail de 18 km** pour les intrépides, ouvert aux participant à partir de 18 ans. Départ à 9h15.

Départ/arrivée : Chemin de la Croix St Marc à Chanteloup-les-Vignes.

EN SAVOIR +
par ici pour
s'inscrire



TOUS À LA FÊTE

de la Ville !



Chanteloup en Fête, c'est l'événement de référence pour tous les Chantelouvais ! Une journée festive et familiale qui permet aux petits et grands de partager une foule d'activités ludiques, sportives et créatives en plein cœur du parc Champeau : structures gonflables, jeux en plein air, spectacles sur scène, déambulations et plein d'autres surprises !

Rendez-vous le **samedi 28 juin** dès 14h pour le début des festivités !

FESTIVAL JAZZ EN VIGNES

un concert à ne pas manquer



Les 16 & 17 mai prochains seront rythmés par le festival Jazz en Vignes !
Vendredi 16 mai, découvrez le Mario Canonge Trio à 21h, au Phénix.

Pour son dernier album Mario Canonge a choisi la formule du Trio avec Michel Alibo à la contrebasse et Arnaud Dolmen à la batterie. Entre eux s'établit une complicité où même les silences sont éloquentes. C'est un florilège de ses compositions passées et actuelles, qui ne sont pas offertes en rappel mais revisitées depuis leur date de création jusqu'à cet enregistrement qui leur confère un Acte de renaissance.

+ D'INFOS

Direction des affaires culturelles

01 39 27 11 77

secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Entrée payante : Commune plein tarif : 18€ - Tarif réduit : 15 €
ext plein tarif : 20 € - tarif réduit : 17€

En parallèle de ce concert, les Ateliers Jazz d'Achères, Andrésey, Chanteloup-les-Vignes, Conflans, Maisons Laffitte et Maurecourt vous convient à une jam-session haute en couleurs le **samedi 17 mai**, dès 17h et pendant toute la soirée ! Les musiciens se succéderont sur la scène du Phénix pour jouer les standards du genre et laisser libre cours à leurs talents d'improvisation. Un événement gratuit ouvert à tous !

LA BROCANTE s'installe au Parc Champeau !

Meubles anciens, appareils ménagers, vêtements, jouets, livres... Pour dénicher de véritables trésors, ne manquez pas la grande brocante organisée par le Comité des Fêtes, **dimanche 22 juin** au Parc Champeau de 6h à 17h.

Pour les exposants, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 juin 2025. Les dossiers sont à retirer en mairie, chez les commerçants ou à télécharger sur le site de la Ville. Comme chaque année, une buvette et un stand de restauration (frites, saucisses, hot-dogs, crêpes...) vous attendront sur place. Pensez à consulter les règles de stationnement mises en place pour faciliter l'événement !



UNE CARTE pour ne pas laisser seul son animal chez soi en cas d'urgence

Lorsque l'on vit seul et que l'on doit faire face à une situation d'urgence (accident, hospitalisation...), il est rassurant de savoir que ses animaux de compagnie ne seront pas seuls et pourront être entre de bonnes mains durant son absence. En cas de manque d'information, un imprévu grave peut conduire les animaux en situation de détresse vitale, c'est pourquoi la Ville de Chanteloup a lancé un dispositif à destination des propriétaires d'animaux isolés.



La Ville met à disposition de tous une carte permettant, en cas d'urgence, d'informer les secours qu'un animal est seul à la maison pour prévenir une personne de confiance pour le garder. Elle existe déjà depuis de nombreuses années dans d'autres communes et a permis de sauver la vie de nombreux animaux de compagnie. Du format d'une carte bancaire recto verso pour pouvoir se glisser facilement dans le portefeuille, la carte « J'ai un animal seul chez moi » permet de signaler aux pompiers, ambulanciers, forces de l'ordre la présence d'un chien, d'un chat, d'un hamster, d'un lapin, d'un poisson ou autres, lorsque sa ou son propriétaire est victime d'un accident ou doit être hospitalisé en urgence. À vous d'identifier et de prévenir un proche ou un voisin en qui vous avez confiance.

Sur cette carte - et c'est aussi ce qui fait la différence et son importance -, les forces d'intervention y trouvent sur le verso les coordonnées de la personne de confiance à contacter pour qu'elle puisse s'occuper de l'animal en l'absence de sa ou son propriétaire.

En format papier ou à télécharger

On peut se la procurer en format papier à la mairie ainsi qu'au CCAS de Chanteloup-les-Vignes. On peut également la télécharger sur le site internet chanteloup-les-vignes.fr



« Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique menée depuis le début du mandat en faveur du bien-être animal. Elle complète l'obtention du label Ville amie des animaux en février 2023. »

Sophie Chergui,
conseillère municipale délégué à l'environnement
et au bien-être animal



LYCÉENS, ÉTUDIANTS faites-vous connaître !

Tu prépares cette année un BAC G, BAC T, BAC PRO, CAP ou BTS ? Fais-toi connaître auprès de la Ville ! Comme chaque année en octobre, Chanteloup-les-Vignes organise la Cérémonie de la Réussite afin mettre ses nouveaux diplômés à l'honneur et les récompenser.

Les pré-inscriptions (recensement des candidats chantelouvais) sont ouvertes via un formulaire (voir QR Code) ou en contactant Mimouna Messaour (07 60 35 43 28, referent.parcours.lyceens@chanteloup-les-vignes.fr).

EN SAVOIR +



Inscription
à la cérémonie
de la Réussite

CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES : « Notre ville, nos rêves »

Le Conseil Municipal des Enfants invite tous les artistes, petits et grands, à rêver en couleurs et en formes. À travers le concours d'arts plastiques « Notre ville, nos rêves », les jeunes conseillers du CME vous lancent un défi créatif : imaginez votre ville idéale et exprimez-la à travers une œuvre personnelle.

À vos pinceaux, prêts, créez !

Le concours se déroule du 14 avril au 13 juin 2025. Les œuvres devront être déposées avant le 13 juin à l'AVEC ou au service des affaires culturelles de la Ville, situé à la salle des fêtes. Pour que la participation soit prise en compte, chaque œuvre devra être accompagnée du nom, prénom, âge et numéro de téléphone du participant.

Les artistes pourront concourir dans l'une des trois catégories prévues : enfants de 6 à 12 ans, adolescents de 13 à 18 ans et adultes à partir de 19 ans. Les meilleures réalisations seront mises à l'honneur lors de la Fête de la Ville, qui se tiendra le samedi 28 juin 2025. Pour toute question ou renseignement complémentaire, les participants peuvent contacter Mme WELCOMME Djamilia au 06 67 93 38 59 ou par mail à l'adresse suivante : resp.cme@chanteloup-les-vignes.fr.

Que vous soyez adepte de peinture, de dessin, de sculpture ou de collage, ce concours est l'occasion parfaite de partager votre regard, vos envies et vos espoirs pour Chanteloup. Laissez parler votre imagination !



En REPORTAGE



LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS pour la planète



Chanteloup-les-Vignes, les restaurants scolaires font la révolution contre le gaspillage alimentaire. Ici, pas de grands discours, mais des gestes simples, quotidiens, portés par des enfants qui apprennent à trier, à choisir, à réfléchir à ce qu'ils consomment. Depuis octobre 2022, la Ville a lancé le programme ambitieux « Tri et anti-gaspi », un projet innovant qui place les élèves au cœur d'une démarche écoresponsable, dans l'un des lieux les plus vivants de leur quotidien : le restaurant scolaire.



Un air nouveau au self

Il est 12h pile, dans la cantine de l'école élémentaire Ronsard. Des éclats de voix d'enfants, le tintement des couverts, une file ordonnée devant le buffet : ici, chacun choisit ce qu'il va manger. Au menu : calamar à la romaine en entrée suivi d'un plat végétarien et bio composé de courgettes bio et de riz pilaf. Si les enfants se servent sans trop hésiter en légumes, c'est en arrivant face au moelleux framboise « fait maison » que les sourires se dessinent plus largement. Ce système de self-service permet aux enfants d'ajuster leurs portions à leur faim réelle. Un changement simple, mais efficace pour éviter de jeter ce qui ne sera pas mangé. « Avant, on jetait beaucoup », confie Philippe Nicolas, responsable des projets éducatifs au sein de la Direction enfance éducation, « maintenant, avec l'accompagnement des animateurs,

ils apprennent à goûter, à prendre deux-trois bouchées pour tester, à ne pas gaspiller. » Car ici, chaque gramme compte.

Dans un coin de la salle, un chariot de tri des déchets attire les regards des plus curieux. Introduit depuis le mois de mars ce dispositif - financé à 80 % par la Région Île-de-France dans le cadre du budget participatif et écologique - permet de répartir pain, produits laitiers, restes de légumes ou fruits dans des compartiments distincts. L'objectif : comprendre ce qu'on jette, et pourquoi. Cette initiative fait partie d'un programme plus large baptisé « Tri et anti-gaspi », lancé à Chanteloup-les-Vignes en 2022. Une politique locale ambitieuse qui vise à atteindre le zéro gaspillage alimentaire tout en sensibilisant les plus jeunes à l'éco-citoyenneté.

Une pédagogie par l'action

À l'école Pasteur, le dispositif est bien rodé. La table de tri y est en place depuis plusieurs années déjà, et les résultats parlent d'eux-mêmes. Mohamed Abdelbahri, responsable adjoint périscolaire, se souvient des débuts : « Au départ, les enfants prenaient le tri pour une punition. On n'avait rien expliqué, c'était volontaire. Et puis on a entamé le dialogue. On leur a dit pourquoi on triait, que le gaspillage c'était un vrai problème... » Chaque jour, les animateurs périscolaires jouent un rôle crucial. Ils expliquent, accompagnent et surtout valorisent les efforts. Depuis, les mentalités ont changé. Les élèves comprennent l'importance de ne pas gaspiller. Dorénavant, dans toutes les écoles, à la fin du service les enfants évaluent, avec les équipes d'animation, les plats sur le goût et sur l'aspect.

Les parents d'élèves sont également invités à participer à ces réunions pour partager leurs observations et contribuer à l'amélioration des repas. Un petit geste, mais aux grandes conséquences : les repas boudés sont retirés des menus ou réintroduits avec une composante qui fait l'unanimité pour les jeunes convives. « En additionnant tous ces projets nous avons drastiquement baissé les quantités de déchets alimentaires dans nos cantines ! », souligne Philippe Nicolas.



Quand les enfants deviennent les ambassadeurs du changement

Le plus beau dans cette aventure ? C'est que les élèves s'approprient le projet. Ilyas et Wigdane, deux jeunes Chantelouvais, sont fiers de leur rôle : « Avant, on ne savait pas trop quoi faire avec les restes. Le nouveau chariot est plus pratique. On apprend à trier. Et ça nous servira plus tard, chez nous. »

Leurs paroles révèlent une prise de conscience touchante : « Si on gaspille, d'autres n'ont rien à manger, alors on finit nos assiettes. » Certains expliquent même qu'ils reproduisent les bons gestes à la maison : « Je mets les restes au frigo, je fais la vaisselle. Je n'aime pas jeter, ça me dérange vraiment. », confie l'un d'eux, les yeux baissés sur son plateau vide. C'est cette résonance entre le restaurant scolaire et la maison qui fait la force du programme. Les enfants deviennent de véritables ambassadeurs du « zéro gaspi », entraînant peu à peu leurs familles dans le mouvement.



Une démarche collective et évolutive

Tous les ans, les écoles participent à un challenge anti-gaspi. Le principe est simple : après chaque service de cantine, les restes des enfants jetés à la poubelle sont pesés et classés par établissement. A la fin du mois, l'école qui a produit le moins de déchets remporte la compétition. Une manière ludique d'impliquer tout le monde. Lors du premier challenge en octobre 2022, nos écoles ont réduit de près de moitié leurs déchets alimentaires : passant de 200kg à 110kg (pour environ 3000 repas).

Toutes ces actions s'intègrent dans le cadre de la Cité Éducative et son appel à projet « Tous acteurs de l'éducation ».

En 2023, la Ville a présenté son projet « Tri et anti-gaspi » au budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France, espérant obtenir des financements pour aller encore plus loin. En responsabilisant les enfants dès le plus jeune âge, Chanteloup-les-Vignes ne forme pas seulement de bons élèves. Elle forme des citoyens conscients, respectueux de leur environnement. Grâce au programme « Tri et anti-gaspi », chaque repas devient une leçon de vie : choisir avec discernement, consommer avec modération, et surtout, ne pas oublier que ce qui est dans notre assiette a de la valeur.

DANSE / MUSIQUE / CHANT / THÉÂTRE

L'ART DANS TOUS SES ÉTATS !



PROGRAMME

DU 6 MAI AU 22 JUIN

MARDI 6 MAI

CHORALE : «LE FAMEUX MOLIERE»

18h30 • Le Phénix • Sur invitation
Collège Magellan, écoles Pasteur Ronsard & Verlaine

MARDI 13 MAI

CARNAVAL DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

9h-11h30 • Ville • Ouvert à tous
Ville, écoles & AVEC

LUNDI 26 MAI

SPECTACLE : «MADEMOISELLE LOUISE ET L'AVIATEUR ALLIÉ»

20h • SAX d'Achères • Sur réservation
Collège Magellan, école Pasteur
& Orchestre de la Police nationale

LUNDI 2 JUIN

CONCERT : BANLIEUSARD

18h30 • Le Phénix • Ouvert à tous
Collège Magellan

MERCREDI 4 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE DEMOS

19h • La Merise (Trappes) • Sur invitation
Communauté d'agglomération
Saint-Quentin-en-Yvelines, Ville,
Philharmonie de Paris & AVEC

JEUDI 5 JUIN

SPECTACLE : LE CASSE- NOISETTES DE RONSARD

15h • Le Phénix • Ouvert à tous
École Ronsard

LUNDI 16 JUIN

SPECTACLE DU COLLÈGE MAGELLAN : LE BOURGEOIS GENTILHOMME

20h • Théâtre Montansier (Versailles)
Sur réservation
Collège Magellan

MARDI 17 JUIN

SPECTACLE DU COLLÈGE CASSIN : JULES VERNE

20h • Le Phénix • Ouvert à tous
Collège Cassin

DIMANCHE 22 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE DEMOS

20h30 • Philharmonie de Paris
Sur invitation
Philharmonie de Paris, AVEC, Ville & Communauté
d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines



St. seniors !

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ pour garder la forme !

Le CCAS lance une nouvelle activité pour les seniors : l'atelier « + de Pas ». Ce programme vise à encourager l'activité physique quotidienne, en particulier la marche. Pendant cinq séances d'une heure, vous serez invités à relever des petits défis à l'aide de podomètres fournis, tout en bénéficiant de conseils pratiques pour améliorer votre quotidien. Chaque séance inclut un moment d'échange convivial.

Les ateliers se dérouleront en extérieur chaque jeudi de 14h à 15h (heure à confirmer), du 15 mai au 19 juin inclus. Les places sont limitées, inscrivez-vous par téléphone auprès du CCAS.

+ D'INFOS

CCAS

01 39 74 20 16

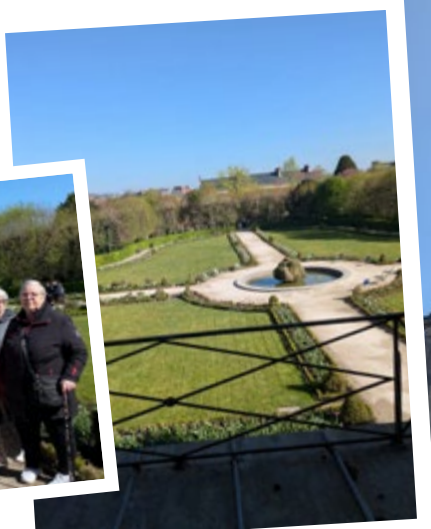


LE CCAS ACTIVE le plan canicule

Afin d'anticiper les besoins des personnes les plus vulnérables durant les fortes chaleurs, la Ville active le plan canicule dès le 1^{er} juin 2025. Après inscription auprès du CCAS ou sur le site internet de la ville, les Chantelouvais recensés recevront régulièrement des appels téléphoniques et des visites à domicile. Un service accessible sous conditions : être âgé de 62 ans et plus, être âgé de 60 ans et être inapte au travail ou être un adulte handicapé bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité. Il est recommandé en période de fortes chaleurs de bien vous hydrater, d'éviter les aliments trop riches en graisse, de maintenir votre logement frais en repliant les volets et d'éviter les efforts physiques. Prenez soin de vous !

RETOUR EN IMAGES

Le vendredi 11 avril, une quarantaine de seniors ont profité d'une belle journée de découverte à Meaux proposée par le CCAS. Au programme : visite guidée de la cathédrale Saint-Étienne, du musée Bossuet et de ses magnifiques jardins, avant de terminer par une visite savoureuse de la Maison du Brie de Meaux. Un moment convivial, riche en culture et en bonne humeur !



VOTRE AGENDA

mai-juin 2025

Retrouvez les événements et sorties proposés aux seniors inscrits au CCAS :

JEUDI 22 MAI

GOÛTER DANSANT

14h - Espace culturel Paul Gauguin
Inscription par téléphone

JEUDI 12 JUIN

GOÛTER JEUX

14h - Parc des Ouches (pétanque ou Molky) ou Espace culturel P. Gauguin (jeux de société) en fonction de la météo.
Inscription par téléphone

VENDREDI 27 JUIN

SORTIE À HONFLEUR



Promenade guidée à la découverte de Honfleur et de ses monuments emblématiques. Inscription le lundi 2 juin à l'Espace culturel P. Gauguin à partir de 10h.

Prix par personne : 43.20€
(transport inclu) 58 places.



Les sorties proposées par le CCAS comportent des déplacements en train, métro et à pied avec parfois des balades et des risques de marches/escaliers. Une bonne mobilité est nécessaire pour apprécier ces sorties.

+ D'INFOS

CCAS

01 39 74 20 16

 Vous y étiez !

Concert GPS Orchestra

Le 4 avril, les musiciens du GPS Orchestra ont fait voyager le public du Phénix avec leur interprétation de « Carmen et les Sortilèges ». Une réduction spéciale était proposée par la Ville pour permettre au plus grand nombre de découvrir la musique classique.



Cross des écoles

Le 11 avril, les jeunes Chantelouvais ont repoussé leurs limites lors du traditionnel cross des écoles. Bravo à tous !



Et si on parlait du lycée ?

Tout au long du mois de mars, la Ville a proposé des ateliers dans les collèges pour aider les futurs lycéens et lycéennes à anticiper ce grand changement de cycle : devoirs, organisation, autonomie.

Chanteloup Côté Cour

Du 10 au 14 avril, Chanteloup a vibré au rythme du théâtre : 6 spectacles gratuits pour toute la famille !



19^e Salon Palette & Palette junior

Du 22 au 28 mars, artistes et jeunes talents chantelouvais ont exposé leurs œuvres au Phénix, dans une édition qui avait pour thème « L'Envers ».





Chanteloup inspire les quartiers de demain

Chanteloup-les-Vignes, terre d'innovation et d'inspiration nationale avec la Cité Éducative Simone Veil, a accueilli le 5 mars les équipes appelées à concourir sur ces projets. Une belle occasion de mettre en lumière comment la Ville repense ses espaces pour améliorer le quotidien des Chantelouvais et accompagner les parcours éducatifs des jeunes de 0 à 25 ans.



Chasse aux œufs

Le 2 avril, le parc Champeau a accueilli la grande chasse aux œufs de Pâques : grâce au service éducation de la ville et l'implication des jeunes élus du CME et CMJ, vos enfants sont repartis avec de délicieux chocolats.



Mal élevée

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 7 mars, le collectif « En finir avec » a ému le public du Phénix avec son spectacle « Mal élevée ».



Festival Pépites sonores

Le 9 avril, le festival Pépites Sonores a enchanté Chanteloup avec « Minuit », un spectacle alliant jazz-électro et illustrations en direct, en partenariat avec le SAC Arches 78.



Vente solidaire en circuit court

Le vendredi 21 mars, la Ville accueillait Pomme de Terre Fontaine pour une vente solidaire en circuit court sur le parking du marché. Merci au producteur qui a généreusement offert plus de 200 kg de pommes de terre à l'association « Les lionnes d'ici et d'Afrique ». Ces dons permettront d'apporter un soutien précieux aux familles dans le besoin.

Battle Dar

Le 16 mars, le Phénix a vibré au rythme du hip-hop avec le Battle Dar: un duel explosif entre B-boys et B-girls organisé par l'AVEC.



BUDGET 2025 : tenir le cap, avec lucidité et engagement

Malgré un contexte financier difficile, marqué par l'inflation et la baisse des dotations, le budget 2025 a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 9 avril dernier. Grâce à une optimisation des dépenses de fonctionnement et à un pilotage agile de l'investissement, la Ville de Chanteloup-les-Vignes poursuit son action tournée vers l'avenir des Chantelouvais(es) sans augmenter les impôts ! Dossier.



10802

habitants

(source INSEE, 2021)

44%

de moins de 30 ans

2800

enfants de
moins de 15 ans

3600

ménages

RECETTES de fonctionnement

Répartition en millions d'euros (M d'€)



Impôts locaux

7 030 001 €



Dotations de l'état

7 579 473 €

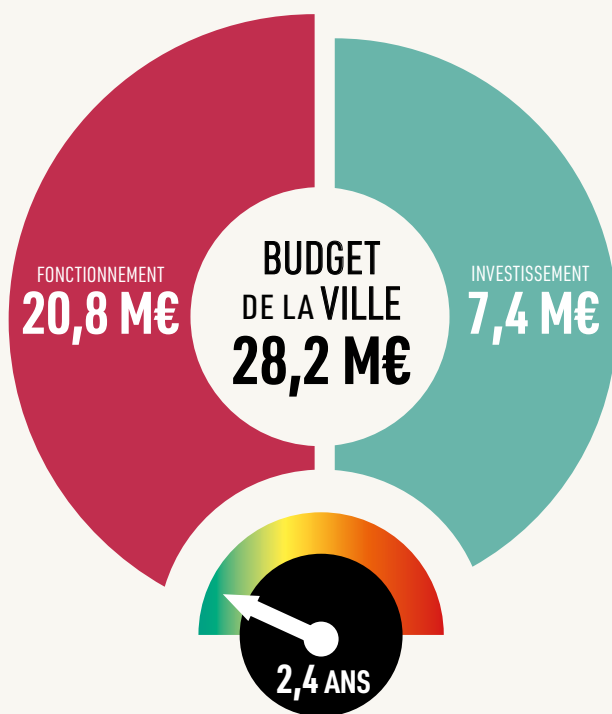


Autres ressources

2 605 281 €

DÉPENSES

Répartition en millions d'euros (M d'€)



NOS PRIORITÉS pour 2025

À Chanteloup-les-Vignes, élaborer un budget n'a jamais été un simple exercice comptable. C'est un acte politique, un engagement envers les habitants. Et dans une période marquée par l'incertitude et la tension – qu'elles soient économiques, sociales ou géopolitiques – l'exercice 2025 s'apparente à un exercice d'équilibriste. Mais aussi à un choix assumé : celui de ne pas subir, et de continuer à agir.

Un contexte qui pèse lourdement sur les finances locales

Le monde de 2025 ne laisse guère de répit aux collectivités. Conflits internationaux, ralentissement économique, inflation persistante, désengagement de certains partenaires publics : tout cela compose un paysage contraint, dans lequel la commune doit malgré tout tracer son sillon.

La Loi de Finances 2025, adoptée difficilement après de longs mois d'instabilité politique, a accentué la pression sur les collectivités. À Chanteloup-les-Vignes, cela se traduit par une équation budgétaire toujours plus complexe : hausse des cotisations patronales, réduction des dotations, baisse des soutiens aux projets locaux. Et si la fiscalité locale est déjà portée à son maximum, les recettes restent limitées du fait d'une base imposable restreinte, en lien avec la forte proportion de logements sociaux (près de 45 % du parc). Un cadre contraint, dans lequel chaque euro compte davantage que jamais.

Agir, malgré tout

Face à cette réalité, l'équipe municipale n'a pas choisi la résignation. Elle a fait le pari du volontarisme et de la clarté des priorités. « Nous faisons le choix de l'essentiel, du long terme, et de la qualité de vie », rappelle le maire Catherine Arenou. Maîtriser les dépenses, oui. Mais pour mieux préserver ce qui compte et investir là où cela transforme durablement le quotidien.

Des choix budgétaires au service d'un projet de ville

Première boussole : l'éducation. Le projet phare de la Cité éducative Simone Veil continue de mobiliser toutes les énergies. Car investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir. Comme annoncé dans Infoloup & vous n°61, l'année 2025 sera un tournant décisif : elle marquera le lancement concret de ce grand projet, avec le début des travaux de construction du campus éducatif. Les premiers coups de pioche sont attendus pour la fin septembre, précédés d'une cérémonie de pose de la première pierre dès cet été, moment symbolique fort auquel tous les Chantelouvais seront conviés. Ce sera le coup d'envoi d'un chantier majeur, structurant pour l'avenir du territoire. La Ville veillera à vous tenir régulièrement informés de l'avancée des travaux et des étapes clés à venir.



Deuxième cap : la transition écologique et la rénovation énergétique. Les complexes sportifs David Douillet et Laura Flessel bénéficient de travaux ambitieux, tout comme l'éclairage public ou les équipements scolaires, pour conjuguer confort et sobriété.

Enfin, la tranquillité publique et le cadre de vie demeurent des priorités fortes : embauche d'un policier municipal, travaux dans les équipements sportifs. Autant d'interventions concrètes pour une ville plus sûre et plus agréable.

Le budget 2025 est un budget de responsabilité mais aussi de vision. Il traduit une ambition constante : celle de maintenir un service public local de qualité, d'investir avec discernement, et de préserver l'avenir sans hypothéquer le présent.

3 QUESTIONS



à ...
Yassine Bouchella,
Adjoint au Maire,
délégué aux finances

Le contexte économique de 2025 est particulièrement tendu. Comment la Ville a-t-elle construit ce budget ?

Y.B. : Le mot-clé, c'est « arbitrage ». Dans un contexte national où les collectivités locales sont de plus en plus mises à contribution, il a fallu faire des choix clairs. Nous avons maintenu le cap : protéger nos services publics, préserver les investissements utiles et anticiper les charges à venir. Ce budget a demandé une rigueur toute particulière.

Ce budget semble avoir demandé une rigueur particulière. Comment les services municipaux ont-ils été mobilisés ?

Y.B. : Cette année plus que jamais, l'élaboration du budget a été un travail rigoureux et exigeant. Tous les services ont passé leurs dépenses au crible, ligne par ligne, pour identifier ce qui pouvait être optimisé, mutualisé, voire repensé. Cela a demandé des arbitrages parfois complexes, mais cela a aussi nécessité et révélé une grande capacité d'adaptation. Je veux saluer l'engagement des équipes : elles ont su faire preuve d'agilité, d'inventivité, et maintenir, malgré les contraintes, un haut niveau de service public. C'est grâce à cette mobilisation que nous pouvons aujourd'hui présenter un budget cohérent et ambitieux. Je n'oublie pas, bien entendu, le travail important et minutieux de mes collègues élus, que je remercie également chaleureusement.

La Cité éducative Simone Veil est un projet structurant pour Chanteloup. Comment s'inscrit-elle dans le budget 2025 ?

Y.B. : C'est effectivement un projet central, à la fois ambitieux et porteur de sens. Il représente un investissement massif, mais surtout une réponse concrète aux besoins des Chantelouvais. En 2025, nous continuerons de mobiliser tous les leviers financiers possibles – subventions, partenariats, emprunt raisonné – pour sécuriser son financement. Cette Cité éducative sera bien plus qu'un équipement : c'est un signal fort pour notre jeunesse, une chance pour tout un territoire.

ZOOM sur la répartition du budget de fonctionnement

Retrouvez le détail des ratios budgétaires obligatoires sur chanteloup-les-vignes.fr dans la rubrique vie municipale / les budgets ou à l'accueil de la mairie.



Administration

4 m € 20% du budget



Solidarité

0,8 m € 4% du budget



Éducation, enfance et jeunesse

3,8 m € 18% du budget



Prévention et sécurité

0,8 m € 4% du budget



Entretien des équipements et cadre de vie

3,6 m € 17% du budget



Vie associative

0,6 m € 3% du budget



Petite Enfance

2 m € 10% du budget



Cité éducative

0,4 m € 2% du budget



Sport

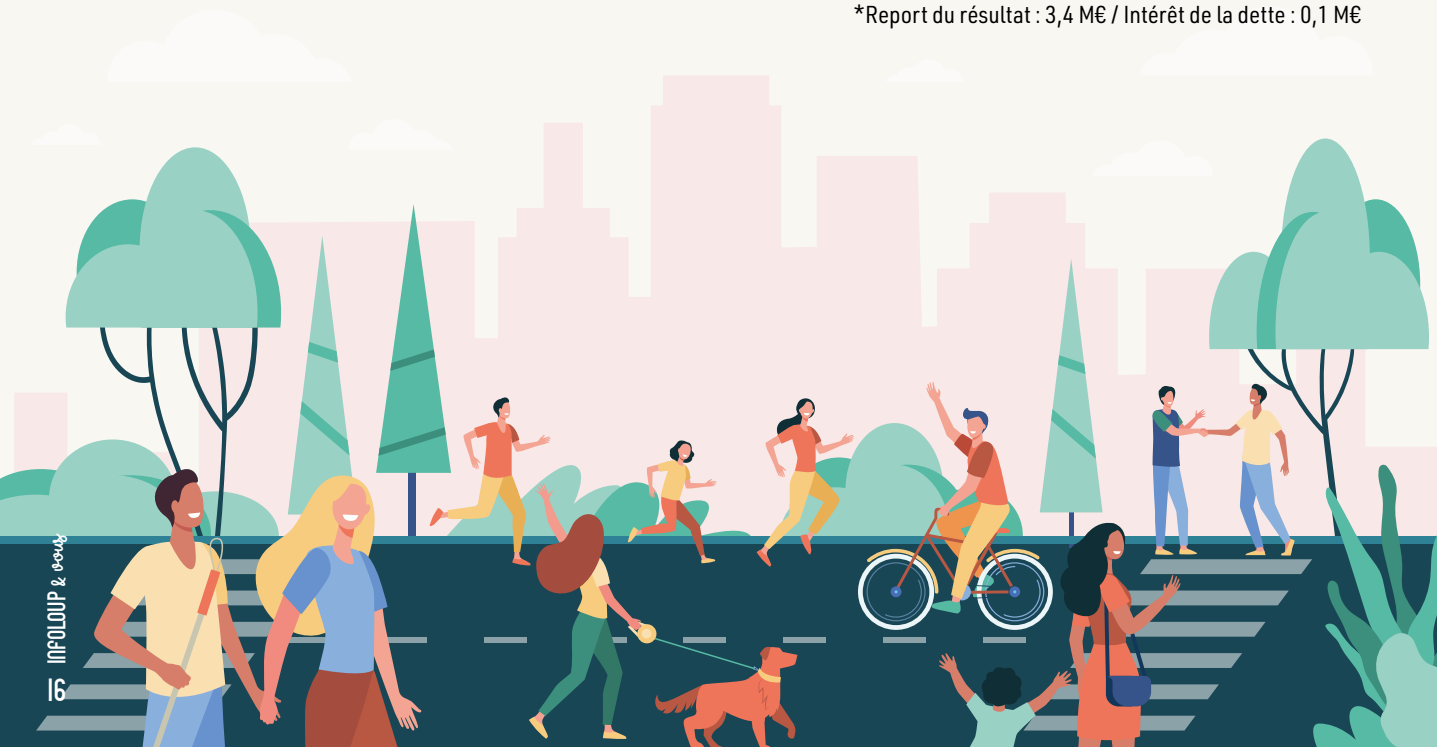
1 m € 5% du budget



Culture

0,3 m € 1% du budget

*Report du résultat : 3,4 M€ / Intérêt de la dette : 0,1 M€



Ville Solidaire

UNIR NOS FORCES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES HABITANTS

CHANTELOUP-LES-VIGNES lance le programme « Ville solidaire » !

Ce lundi 31 mars, Chanteloup-les-Vignes a franchi une étape importante dans son engagement pour la solidarité avec la signature de la charte du programme « Ville Solidaire ». Porté par la Ville, son CCAS, le Département des Yvelines, les Résidences Yvelines Essonne et le Centre Social Espoir, ce dispositif vise à structurer et renforcer, avec tous les acteurs du territoire, l'aide alimentaire, l'accès au logement et l'accompagnement des Chantelouvais.



« En rédigeant cette charte et en codifiant ce qui pourrait sembler évident, nous nous efforçons de reconstruire patiemment du sens, afin que celles et ceux que nous servons et pour qui nous nous engageons puissent mieux comprendre notre action et ses objectifs. »

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines



ZOOM sur les prochaines actions Ville solidaire



Vide grenier solidaire

Dimanche 11 mai de 8h à 18h • Parking du marché de Chanteloup-les-Vignes

À l'initiative de l'association Les Lionnes d'Ici et d'Afrique, venez chiner et soutenir une action solidaire ! Inscription et règlement via le formulaire disponible sur le site de la Ville.

+ D'INFOS

Les Lionnes d'Ici et d'Afrique
07 66 57 42 02



Distribution alimentaire Financée par la Région Île-de-France

Mardi 11 juin

Ce dispositif, mis en place avec le soutien financier de la Région Île-de-France, est destiné aux habitants de Chanteloup-les-Vignes répondant à certains critères de ressources.

Attention : l'inscription est obligatoire entre le 2 et le 28 mai auprès du CCAS, du Centre Social Espoir ou de votre assistante sociale. Seules les personnes inscrites pourront bénéficier de l'aide, dans la limite des stocks disponibles.

Critères à remplir et documents à fournir :

- CNI ou titre de séjour valide
- Justificatif de domicile à Chanteloup-les-Vignes
- Dernier avis d'imposition (revenu fiscal de référence : entre 0-15 000 € pour une personne seule / entre 0-30 000 € pour un foyer).

+ D'INFOS

CCAS
01 39 74 20 16



NOS CIMETIÈRES deviennent encore plus verts

Durant le mois d'avril, les allées du nouveau cimetière ont bénéficié d'une opération de végétalisation. Des graines ont été pulvérisées à l'aide d'un procédé 100 % naturel, sans aucun produit chimique. Ce choix écologique permet d'établir un couvert végétal durable, favorisant à la fois la biodiversité et la lutte contre le ruissellement et les îlots de chaleur.

Cette initiative a été rendue possible grâce au budget participatif de la Région Île de France. Lors de la 4^e édition, les habitants de Chanteloup les Vignes ont voté massivement pour ce projet, lui valant une subvention de 7 000 €. Cette enveloppe finance la végétalisation de l'ancien et du nouveau cimetière, en cohérence avec la volonté municipale d'abandonner l'usage de désherbants dans ces espaces.

Les riverains et visiteurs pourront bientôt découvrir un cadre plus vert et respectueux de l'environnement. Une opération similaire est d'ores et déjà planifiée pour l'ancien cimetière.

NOUVEAUX BACS JAUNES pour simplifier le tri des déchets



La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) harmonise les couleurs des bacs de tri. Tous les foyers recevront un bac à cuve grise et couvercle jaune pour les emballages et papiers. Cette opération vise à simplifier les consignes de tri, améliorer la qualité du service et faciliter la collecte.

La distribution des nouveaux bacs se déroule par phases entre mai et fin juin. Les habitants seront avertis 48h avant le remplacement par un avis dans leur boîte aux lettres et devront sortir leur ancien bac à la date indiquée. En cas de problème (non-réception ou impossibilité de sortir l'ancien bac), il suffit de contacter le numéro dédié communiqué par la mairie.

Cette harmonisation s'inscrit dans la réorganisation des collectes engagée depuis octobre 2024 pour un service plus efficace et moins coûteux.

VOS PROCHAINES COLLECTES déchets verts

La Ville de Chanteloup-les-Vignes organise une série d'opérations de collecte des déchets verts en partenariat avec Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) et le groupe Sotrema. Une benne de 15 m³ sera installée chemin de la Croix Saint-Marc lors de chaque session, permettant aux habitants de déposer leurs résidus végétaux selon des créneaux horaires précis.

Les prochaines opérations sont prévues les **24 mai**, **5 juillet** et **30 août** ainsi que les **4 octobre** et **8 novembre** avec la présence d'un broyeur sur place. Rendez-vous Chemin de la Croix Saint-Marc entre 8h et 12h.

Végétaux acceptés :

- Résidus de tonte, fleurs fanées et branchages (diamètre ≤ 5 cm, longueur ≤ 1,50 m).
- Interdiction stricte des sacs plastiques, pots de fleurs ou tout autre contaminant.



RÉSIDENCE ELLIPSE : DÉBUT D'UN CHANTIER TRÈS ATTENDU

*Le chantier de réaménagement autour de la résidence Ellipse, dans le quartier de la Noé, a enfin démarré !
Attendu depuis plusieurs années, notamment en raison de l'état dégradé du parking, ce projet, porté par
Les Résidences Yvelines Essonne, va permettre de restructurer complètement les espaces extérieurs : stationnement,
parcours piétons, créations de nouveaux espaces verts... Objectif : améliorer durablement le cadre de vie des habitants.*

CALENDRIER DES TRAVAUX



Le chantier de réaménagement des abords de la résidence Ellipse a débuté au printemps 2025 avec un budget de près de 2 millions d'euros. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025.

La phase 1, qui concerne la reprise de la partie nord de l'Ellipse (le long de la rue de l'Ellipse), s'achève actuellement. Le chantier entrera ensuite dans sa phase 2, prévue de mai à octobre 2025, avec la création d'un nouveau parking structuré sur deux plateaux intermédiaires connectés entre eux. En parallèle, les cheminements piétons seront entièrement rénovés et de nouveaux aménagements paysagers seront réalisés pour renforcer l'agrément des espaces publics. Enfin, la phase 3, dédiée aux plantations, débutera à partir d'octobre 2025, pour finaliser le cadre paysager du projet.

Un projet inscrit dans la dynamique de l'écoquartier de la Noé

Ce chantier s'inscrit dans le cadre plus large du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) dont bénéficie le quartier de la Noé. L'ambition de ce projet est de transformer durablement le quartier en s'appuyant sur la labellisation écoquartier. À Chanteloup-les-Vignes, la Ville, Communauté urbaine GPS&O et son aménageur Paris Sud Aménagement, Les Résidences Yvelines Essonne, Seqens et de nombreux financeurs (ANRU, Conseil départemental des Yvelines, Région Île-de-France) travaillent ensemble pour bâtir un quartier durable et agréable à vivre. Une charte écoquartier a été signée le 20 juin 2019 par tous ces partenaires.

À noter !



Durant la phase 2 - mai à octobre 2025 - , le parking de l'Ellipse (situé le long de l'avenue du Général de Gaulle) sera fermé à partir du **19 mai**. Pour accompagner les résidents durant cette période, la Ville a choisi de lancer une expérimentation en ouvrant le stationnement sur le parking du marché, dès le **12 mai**. Voir conditions ci-contre.

Attention, les véhicules en infraction feront l'objet d'une contravention et d'une mise en fourrière aux frais exclusifs des contrevenants. Arrêté 2025-pm-ar-59

Pour toute information complémentaire, contactez la Police municipale au 01 34 01 10 59

CHANTIER À FAIBLES NUISANCES : un engagement pour les riverains

Le plan d'action écoquartier de la Noé prévoit la mise en œuvre d'une charte chantier à faibles nuisances, portée par la Communauté urbaine GPS&O. Co-construite avec l'ensemble des maîtrises d'ouvrage, elle encadre toutes les interventions pour limiter les impacts sur l'environnement et réduire les désagréments pour les riverains : bruit, poussière, circulation perturbée...

La Ville de Chanteloup-les-Vignes innove aussi dans la gestion des remblais issus des chantiers, en particulier celui de la Cité éducative : au lieu d'envoyer les terres en décharge, elles ont été stockées près du complexe sportif David Douillet. Elles seront réutilisées, notamment pour le réaménagement du parking de la résidence de l'Ellipse.

Cette démarche vertueuse permet :

- de faire des économies financières,
- de réduire le trafic de camions et les émissions de CO₂,
- de valoriser les matériaux en promouvant une économie circulaire locale.

Une action exemplaire en faveur du développement durable !

EXPÉRIMENTATION



Stationnement
sur le parking du marché
à partir du **12 mai**

STATIONNEMENT **AUTORISÉ**

- Du samedi 18h au mardi 8h
- Du mercredi 18h au vendredi 8h

STATIONNEMENT **INTERDIT** LES VEILLES ET JOURS DE MARCHÉ

- Du vendredi 8h au samedi 18h
- Du mardi 8h au mercredi 18h

COLLÈGE SAMUEL PATY « Nous accueillons ce changement de nom avec joie et fierté »



Le collège Le Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine a officiellement été rebaptisé Collège Samuel Paty en hommage au professeur assassiné en 2020. Une cérémonie émouvante s'est tenue le 14 mars, en présence de 200 personnes dont Gaëlle Paty, sa sœur, des enseignants, des élèves, des parents, la ministre de l'Éducation nationale Elisabeth Borne, le Président des Yvelines Pierre Bédier, le maire de Conflans Laurent Brosse, le préfet Frédéric Rose, le recteur Étienne Champion, et Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes et Vice-Présidente du Conseil Départemental.

Pour la première fois ce matin-là, élèves et enseignants franchissaient la grille du collège Samuel Paty. « Nous accueillons ce changement de nom avec joie et fierté », déclare une enseignante proche du professeur. Après Le Bois d'Aulne, Samuel Paty : « C'est le nom de la vie qui continue, de la transmission à la jeunesse, de l'espoir envers les générations futures ; c'est le nom de notre collègue et nous l'écrivons à côté des mots Liberté, Égalité, Fraternité. »

Quatre ans et demi après l'assassinat du professeur d'histoire-géographie par un terroriste islamiste, l'émotion était forte.

« J'entends ceux qui auraient préféré oublier ce drame », dit Gaëlle Paty. « Mais il faut au contraire se battre, et dire que l'on n'acceptera jamais qu'un enseignant soit tué pour avoir enseigné. »

Aurélien Rousseau, député et ancien professeur d'histoire-géographie, a salué la principale Marianne Viel et Pierre Bédier pour avoir protégé la communauté éducative en attendant le bon moment. « Ils ont eu raison d'attendre que les élèves ayant connu Samuel Paty soient partis au lycée. Nous entrons dans une autre étape de l'histoire. Les élèves ne diront plus qu'ils sont au collège de Samuel Paty, mais au collège Samuel Paty. »

C'est à l'initiative de Pierre Bédier que le collège prend ce nom. Dès le lendemain de l'attentat, il avait proposé cette idée à l'équipe pédagogique. « En martyrisant un enseignant qui voulait transmettre la liberté de penser, le terroriste visait un symbole : la République. Des générations de citoyens comprendront que défendre la liberté, c'est aussi défendre la République. »

Un professeur conclut avec émotion : « Nous sommes fiers de notre métier. Malgré la peur parfois présente depuis l'assassinat de Samuel, nous n'abdiquons pas. »

UNE VILLE QUI SE TRANSFORME, des emplois à la clé !

À Chanteloup-les-Vignes, les projets de transformation urbaine sont aussi porteurs d'un engagement fort pour l'insertion professionnelle. Grâce aux clauses sociales d'insertion, intégrées dans les marchés publics ou privés, les chantiers deviennent des opportunités concrètes d'emploi pour les personnes les plus éloignées du marché du travail.

Bénéficiaires du RSA, jeunes sans emploi, chômeurs de longue durée... Tous peuvent bénéficier de ce dispositif encadré localement par ActivityY, l'agence d'insertion des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Son rôle ? Accompagner les entreprises pour transformer ces obligations en véritables parcours d'insertion.

Ces contrats permettent aux bénéficiaires de retrouver une activité, découvrir des métiers, se former et monter en compétences, souvent en vue d'un emploi pérenne. En parallèle, ActivityY' garantit un appui personnalisé aux entreprises et un accompagnement de chaque candidat. En 2024, 1 270 personnes ont ainsi été recrutées via les clauses d'insertion dans les Yvelines.



Des projets locaux porteurs d'inclusion

À Chanteloup-les-Vignes, plusieurs opérations majeures intègrent déjà ces clauses sociales :

- Le chantier de liaison routière RD30-RD190 sur la Boucle de Chanteloup,
- La résidentialisation du quartier de La Noé (projet ANRU2),
- Les travaux de désamiantage et de déconstruction dans le cadre du renouvellement urbain.
- Les travaux de constructions de la Cité Éducative



« Les clauses sociales d'insertion ne sont pas seulement un outil réglementaire. Ce sont des leviers puissants pour faire émerger des parcours, redonner confiance et créer une dynamique d'emploi locale. Elles permettent aussi aux entreprises de recruter autrement, de s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et de participer activement à la vitalité de leur territoire. »

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes et Présidente de l'Agence Activity

LE BUDGET 2025 du Département des Yvelines

Les élus se sont réunis le 11 avril 2025 pour la séance départementale consacrée au rapport d'activité 2024 et au budget primitif 2025. L'effort de sobriété se poursuit mais les investissements en faveur de la qualité de vie des Yvelinois et de l'attractivité territoriale restent élevés.

Pour 2025, le Département maintient ses efforts de gestion en poursuivant son plan d'économies engagé fin 2023, afin de compenser les impacts de l'inflation et de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la poursuite de dispositifs innovants.

Le Département des Yvelines a démontré sa résilience face aux crises successives (sanitaire, inflationniste et immobilière). Malgré l'inflation et des mesures imposées par l'État qui ont pesé sur ses grands équilibres, il a su préserver autant que possible ses finances. Les résultats montrent une maîtrise des dépenses, une épargne brute de 114 M€, en hausse de 15 M€ par rapport à 2023 et une épargne nette positive de 60M€.

Le Département entend continuer à œuvrer pour la solidarité, pour le développement du territoire, et pour garantir les services essentiels à ses citoyens. Il renouvelle son engagement à maintenir autant que possible, avec les moyens dont il dispose, ses investissements dans les infrastructures, l'aide aux communes, la transition énergétique et environnementale ainsi que, bien évidemment, dans l'accompagnement des plus vulnérables.

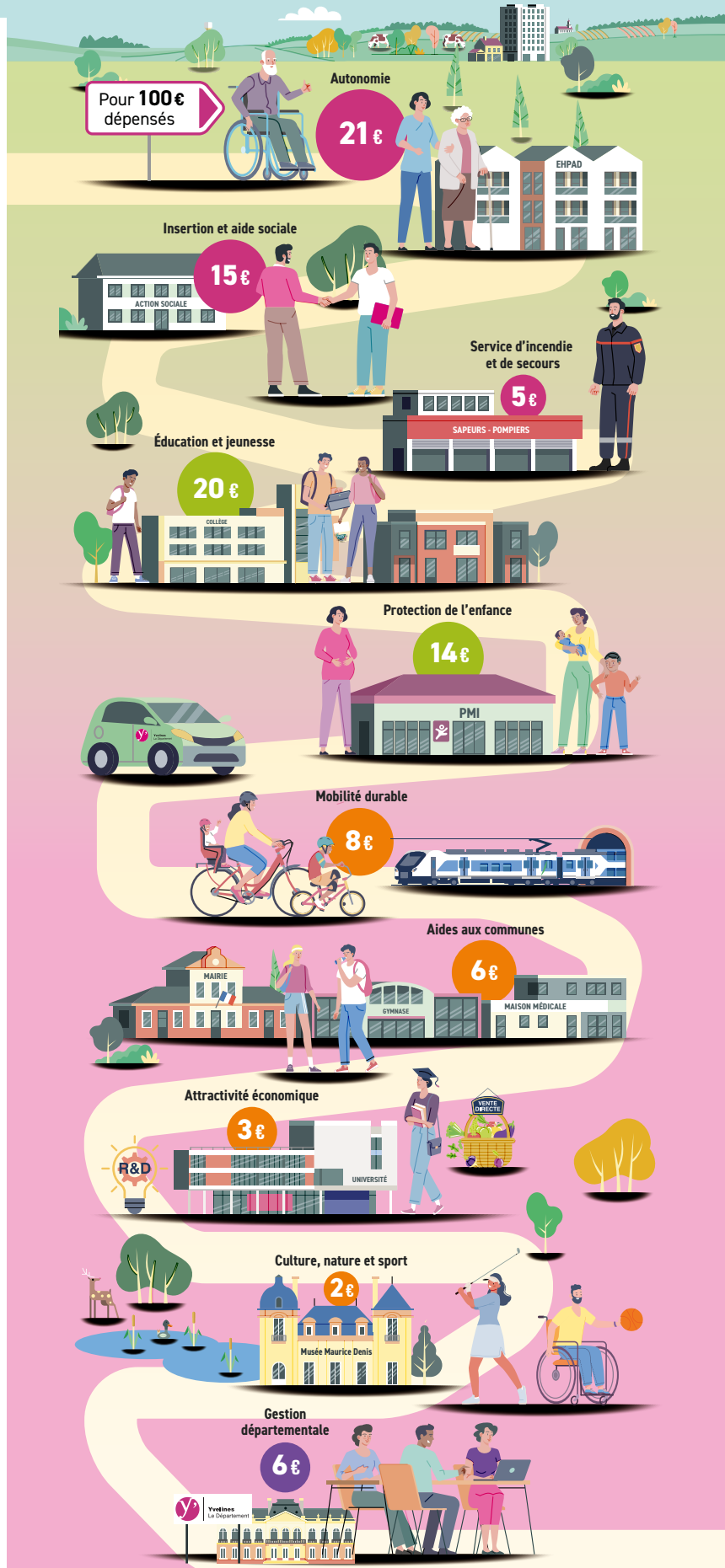
2024, année de résilience

Les résultats de l'exercice 2024 soulignent la résilience du Département face à la crise budgétaire (83 M€ de charges supplémentaires dues à l'inflation depuis 2021 et perte de 201 M€ de droits de mutation à titre onéreux (DMTO aussi appelés « frais de notaires » en deux ans). La collectivité a su préserver autant que possible ses équilibres financiers tout en maintenant son action au service de la qualité de vie des Yvelinois et de l'attractivité. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1210 M€.

Budget primitif 2025 : 1,6 Md€ au service des Yvelinois

Les prévisions budgétaires 2025 s'inscrivent dans la continuité du plan de sobriété et nécessitent pour la première fois d'effectuer un vote du budget primitif en avril, notamment pour faire face à une situation politique exceptionnelle (Projet de Loi de Finances censuré et vote tardif, en février, du nouveau projet de Loi de Finances).

Pour 2025, le budget des Yvelines s'élève à 1,6 milliard d'euros dont : 677 M€ pour accompagner les plus fragiles, 517 M€ pour accompagner l'enfance et la jeunesse, 279 M€ investis pour l'attractivité du territoire et 122 M€ pour optimiser la gestion départementale.



Les missions du Département

Répartition pour 100 € dépensés

Solidarité	Enfance et jeunesse	Attractivité territoriale	Gestion départementale
41 €	34 €	19 €	6 €



MAJORITÉ

Chères Chantelouvaïses, Chers Chantelouvaïs,

L'avenir ne se repousse pas : il se construit maintenant. Telle est la devise qui continue de guider le mandat que vous nous avez confié et qui se retranscrit dans ce nouveau budget, détaillé dans le dossier de votre Infoloup. En 2025 nous continuerons d'investir pour transformer durablement notre ville.

À Chanteloup-les-Vignes, l'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations à forte valeur environnementale. La Ville a achevé une importante opération de rénovation des complexes sportifs David Douillet et Laura Flessel, pour améliorer le confort des associations et de leurs adhérents. Désormais, les deux gymnases sont éclairés à 100 % en LED, un système plus économe en énergie. Un travail similaire a été mené sur l'éclairage du stade, pour en améliorer l'efficacité et réduire la consommation électrique.

Dans nos écoles aussi, la transition est en marche. L'été dernier, l'école Ronsard a été au cœur d'un projet ambitieux de renaturation des cours de récréation. En concertation avec toute la communauté éducative, le bitume, synonyme de chaleur excessive, a été remplacé par des matériaux écologiques capables de drainer l'eau de pluie et de créer des îlots de fraîcheur, plus agréables pour les enfants et mieux adaptés aux défis climatiques.

Et nous ne comptons pas nous arrêter là. Cette dynamique se poursuivra très bientôt avec le remplacement de l'éclairage du parc Champeau et du parc des Ouches, qui passeront également en 100 % LED, alimentés par de l'énergie solaire.

Ces investissements ne sont pas des charges : ils préparent l'avenir. Chaque euro engagé aujourd'hui est un euro qui produira demain des économies, une meilleure efficacité énergétique et un cadre de vie amélioré. Ne rien faire, en revanche, aurait un coût bien plus lourd pour les générations futures. Nous faisons le choix d'agir avec responsabilité, sans renoncer à l'équilibre de notre budget. Notre collectivité reste solide, lucide, et tournée vers l'action.

À Chanteloup-les-Vignes, nous refusons la facilité du repli ou de l'inaction. Nous choisissons la voie du courage politique : celle de l'investissement intelligent, au service de l'intérêt général. Parce que c'est maintenant qu'il faut construire la ville de demain.

Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup*

OPPOSITION

Texte non communiqué

Les élus de la liste *Ensemble Changeons Chanteloup*

Mai

DU 14 AVRIL AU 13 JUIN
CONCOURS D'ART PLASTIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS

JEUDI 8 MAI
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
 10h45 • Parvis de l'Hôtel de ville

DIMANCHE 11 MAI
VIDE GRENIER SOLIDAIRE
 8h à 18h • Parking du marché
 Les lionnes d'ici et d'Afrique

MARDI 13 MAI
CARNAVAL DES ÉCOLES
 Toute la journée • Stade

JEUDI 15 MAI
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

VENDREDI 16
Festival Jazz en Vignes
CONCERT :
MARIO CANONGE TRIO
 21H • Le Phénix

SAMEDI 17 MAI
Festival Jazz en Vignes
RENCONTRES ATELIERS JAZZ
 17H • Le Phénix

PERMANENCE
DE CATHERINE ARENOU
 Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

JEUDI 22 MAI
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

VENDREDI 23 MAI
FÊTE DES MÈRES
 13h30 à 16h30 • Sur inscription
 Centre social Espoir

Juin

JEUDI 5 JUIN
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

À ne pas manquer !



JEUDI 12 JUIN
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

DIMANCHE 14 JUIN
TRAIL DE L'HAUTIL
 9H30
 Villes d'Andrézy, de Chante-
 loup-les-Vignes et de Maurecourt

PERMANENCE MAIRE ADJOINT
 Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

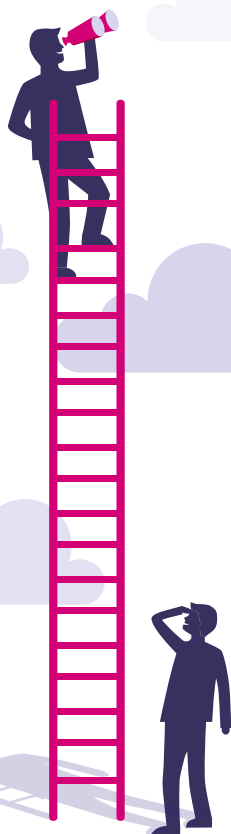
JEUDI 19 JUIN
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

VENDREDI 20 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE &
LANCEMENT DE LA CAN 2025
 16h40 • Animation musicale
 19h • Match d'ouverture
 Stade
 Ville, AJEPS, Centre social Espoir

DIMANCHE 22 JUIN
BROCANTE DU COMITÉ
DES FÊTES
 6h-17h • Parc Champeau
 Comité des fêtes

SAMEDI 28 JUIN
FÊTE DE LA VILLE
 14h • Parc Champeau
 Ville

PERMANENCE
DE CATHERINE ARENOU
 Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie



SAMEDI 24 MAI
COLLECTE DE DÉCHETS VERTS
 8H à 12H • Chemin de la croix Saint-Marc

JEUDI 29 MAI
ATELIER « + DE PAS »
 14h à 15h • Sur inscription
 CCAS

EN SAVOIR +



*Retrouvez
 l'agenda de
 votre ville*



3^e ÉDITION

TRAIL DE L'HAUTIL

Andrésy / Chanteloup-les-Vignes / Maurecourt

DIM. 15 JUIN



Renseignements
et inscriptions

<https://trail-de-lhautil.adeorun.com>

9 h 00

TRAIL 13 KM

À partir
de 16 ans

9 h 15

TRAIL 18 KM

À partir
de 18 ans

DÉP. / ARR. : **CHEMIN DE LA CROIX SAINT-MARC** (Chanteloup-les-Vignes)